

velle que le Corps de troupes Françoises parti au mois d'Avril dernier de *Brest* pour le *Canada*, sous les ordres de Mr. de Montcalm, y avoit heureusement débarqué; que la plûpart des Navires qui avoient été expédiés successivement des différens Ports du Royaume avec des recrûs & des provisions de toute espèce, étoient aussi arrivés heureusement au *Canada*; & qu'au moyen de ces renforts les opérations militaires alloient être poussées avec la plus grande vigueur. Le Chevalier de Tourville a été fait Capitaine de Vaisseaux; & le Roi a eu la bonté de lui annoncer lui même cette grace, lorsqu'il a été présenté à S. M..

V. Le Prince de Conti dont l'absence avoit donné matière à spéculer, est revenu à *Compiègne*, & delà avec la Cour à *Versailles*, où elle se retrouve actuellement. Comme on ne parle plus de la marche de l'Armée dont on avoit dit que ce Prince devoit avoir le Commandement, on peut en inférer que les dispositions préparatoires à cette marche sont suspenduës. Mais à *Dunkerque* & à tous les autres Ports de la *Manche*, il a été envoyé des ordres d'y exercer les troupes à toutes les manœuvres d'embarquement, de débarquement & de tout ce qui s'exécute dans le cas d'attaque & de défense d'une Côte, & généralement de tout ce qui peut être pratiqué dans celui d'une descente. A cet effet les troupes dans chaque endroit où elles sont campées & cantonnées se partageront en deux Corps, dont l'un sera embarqué sur les Bâtimens qui serviront à tenter la descente, & dont l'autre restera assemblé sur la côte pour s'y opposer. On pratiquera dans ces manœuvres simulées, tout ce qui pourroit être pratiqué en
présence